



**HAL**  
open science

## La créolisation des modèles politico-institutionnels métropolitains

Fred Réno, J Daniel

► **To cite this version:**

Fred Réno, J Daniel. La créolisation des modèles politico-institutionnels métropolitains . Les Iles caraïbes Modèles politiques et stratégies de développement, pp.75 - 104, 1997. hal-01835993

**HAL Id: hal-01835993**

**<https://hal.univ-antilles.fr/hal-01835993v1>**

Submitted on 11 Jul 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# La créolisation des modèles politico-institutionnels métropolitains

**Fred Reno**

Professeur de science politique  
Université des Antilles et de la Guyane  
Email : fred.reno@univ-ag.fr

in **J. Daniel (sous la direction),**  
*Les Iles caraïbes*, Karthala-CRPLC, 1997, pp.75-104.



**Centre d'Analyse Géopolitique et Internationale**

Université des Antilles et de la Guyane  
UFR de Droit et d'Economie  
Campus de Fouillole B.P. 270  
Tél/Fax : 0590 48 32 78  
<http://calamar.univ-ag.fr/cagi>

Objet de travaux anthropologiques et sociologiques, la créolisation n'a pas été explorée par la science politique et les comparatistes.

Cantonné dans le champ littéraire antillo-guyanais, le thème a connu des développements importants dans les ex-colonies britanniques au cours des dernières décennies.

Par delà les statuts juridiques le processus de créolisation révèle des convergences d'un pays à un autre. Il met au jour des tendances lourdes et l'existence d'un espace politique caribéen autonome.

L'appartenance des DOM à l'ensemble français n'est pas un obstacle à l'analyse.

La souveraineté des pays anglophones n'exclut pas, loin s'en faut, la dépendance.

Se limiter au statut juridique pour déduire l'autonomie, c'est occulter que celle-ci peut naître et subsister dans la dépendance. C'est aussi refuser l'idée qu'elle peut être limitée dans des situations d'indépendance formelle. La réalité de nombreux pays du tiers-monde et notamment de la Caraïbe en est une illustration.

Il convient alors d'étudier la créolisation sous l'angle comparatif à travers l'implantation des institutions d'origine européenne dans la région.

On s'attachera plus précisément à analyser les processus d'appropriation et de réinterprétation par lesquels les stratégies politiques et la culture créole permettent l'émergence de cet espace politique caribéen.

Le phénomène commence avec l'introduction d'aspects essentiels des cultures politiques française et anglaise dans une société de plantation aux logiques différentes voire contradictoire (I).

La fin des plantations dévoile alors la réalité de modèles caribéens dédoublés et dépendants. Leur autonomie de fonctionnement repose sur des phénomènes de recombinaison politique et bureaucratique, des stratégies de capture des structures implantées et des fonctions partisans originales (II).

En réalité, le modèle européen n'a jamais été vraiment exporté. Les sociétés locales et leurs élites ont cannibalisées un ersatz de système métropolitain.

Celui-ci s'est transformé avec la formation concomitante d'une culture créole dont les propriétés imprègnent très fortement son contenu même si ses structures sont similaires à celles des collectivités françaises dans les DOM et à l'organisation politique britannique dans les Etats anglophones (III).

## **I. Les conditions d'émergence des modèles caribéens**

Le modèle politique qui s'implante n'est pas une réplique du système métropolitain. L'ersatz qui est exporté est fortement influencé par l'environnement colonial dans lequel il s'encre. Marqué par la société de plantation il acquiert une certaine autonomie de fonctionnement mais demeure profondément dépendant de ressources extérieures.

### **A. Les cultures politiques métropolitaines perverties par la société de plantation**

A l'exception des Guyanes, de Saint-Vincent et de la Dominique où l'on trouve en nombre restreint des populations amérindiennes qui ont connu et entretiennent des formes originales d'organisation sociale, les nations métissées de la Caraïbe sont des produits de la colonisation. L'ancrage de l'Europe s'est fait par la destruction des civilisations antérieures et l'imposition d'un nouvel ordre.

Contrairement aux possessions africaines et asiatiques, il n'y a donc pas eu de greffe. Cela ne signifie pas que ce nouvel ordre est identique à celui des conquérants européens. Il n'en a jamais été la copie conforme et s'adaptera progressivement à une société de plantation qu'il régule et qui en retour influencera son évolution. Malgré les controverses doctrinales qu'il suscite, on considérera la plantation comme un réseau d'habitations coloniales (unités socio-économiques) réglementées par le pouvoir métropolitain, enserrant la société, définissant dans une large mesure sa culture et une répartition des rôles sociaux (1).

L'Etat colonial est en effet étroitement lié à la plantation avec laquelle il a des relations à la fois complices et conflictuelles.

Les premières ont fait l'objet de nombreux développements tendant à démontrer que l'appareil législatif et administratif servait de cadre à l'asservissement des personnes esclaves puis salariées et à l'exploitation économique des territoires (2). En revanche les secondes moins explorées se fondent sur l'idée que l'action de l'Etat et l'activité de la plantation loin de se confondre renvoient aussi à des logiques différentes voire contradictoires. Il semble bien que la permanence et l'adaptation du modèle exporté se soient faites au prix d'un véritable dédoublement moins perceptible dans ses structures que dans ses relations avec une société constamment tournée vers son passé.

La rencontre entre ce modèle et son environnement est finalement celle de deux univers. Ceci se vérifie à travers leurs caractéristiques respectives et les stratégies des acteurs en présence.

La plantation repose sur une structure sociale rigide où la classe et l'ethnie se superposent. Les différents pays de la région en ont gardé une stratification socio-économique où une ethnoclasse contrôle le secteur privé. La Barbade et la Martinique en sont des exemples frappants (3). Ce système a également secrété un sens développé de l'autorité et de la relation verticale dont bénéficie généralement une personne dotée de ressources matérielles et/ou symboliques élevées. Certains comportements d'aujourd'hui ressemblent étrangement à ceux d'hier. De la même manière qu'un préfet a pu se sentir l'héritier du gouverneur (4), les relations entre le personnel politique et des fonctionnaires d'une part et les citoyens de l'autre rappellent parfois celles qui existaient entre la plantocratie et la reste de la population.

L'organisation politico-administrative qui s'insère dans cet environnement reflète les grandes tendances qui sont nées en Europe. Le défaut d'institutions politiques ou religieuses qui pourraient réellement concurrencer celles de la métropole facilite la pénétration des cultures politiques française et anglaise.

Le centralisme français se traduit par l'uniformité structurelle de la colonie puis du département d'outre-mer même si historiquement la Martinique a abrité les instruments directeurs de la politique de Paris.

Le "laissez-faire" britannique, en dépit d'une centralisation circonstancielle, accompagne une tradition de "self government" et une diversité des institutions dans l'espace et dans le temps.

Mais dans les deux cas il s'est toujours agi de politiques adaptées. Contrairement à l'idée qui a été souvent affirmée, l'uniformité du schéma français n'a pas été l'identification complète du modèle exporté au modèle jacobin. Il est vrai que l'universalisme s'est manifesté outre-mer par une tendance assimilationniste revendiquée très tôt par les acteurs locaux. Une de ses illustrations a été l'octroi de la citoyenneté aux hommes dit de couleur et l'émergence ainsi d'une élite composée de représentants de classes moyennes. C'est d'ailleurs au nom de cet universalisme qu'ils obtiendront en 1792 l'égalité des droits politiques avec les colons blancs comme en témoigne cette supplique de leurs délégués dès octobre 1789 : "comme les blancs, nous sommes propriétaires nous sommes cultivateurs et nous contribuons aux impositions... nous ne demandons pas une faveur mais nous réclamons les droits de l'homme et du citoyen" (5). Cependant l'égalitarisme n'ignore pas nécessairement la différence. Le principe d'adaptation inscrit dans la constitution française en est la preuve (6). Il n'a de sens que

rapporte à la défense des spécificités par les élites locales et à leur reconnaissance par le centre. Une des conséquences de l'exportation de la culture politique française a été la représentation des collectivités au sein des instances délibératives nationales.

L'attitude britannique est analogue. Même si elle s'appuie sur des principes différents, elle a consisté à transplanter des aspects essentiels des coutumes anglaises. L'extension du suffrage a permis l'émergence d'une élite issue des classes moyennes qui sera amenée peu à peu à contrôler les exécutifs locaux. Replacées dans le contexte colonial ces principes sur lesquels reposent les modèles exportés doivent composer en réalité avec une double logique héritées de la plantation. En effet, le poids des relations verticales n'exclut nullement la simultanéité des liens interpersonnels. Ceux-ci sont d'autant plus généralisés qu'ils compensent la rigidité de la structuration sociale. La plantation est décrite comme un champ clos où règne la promiscuité entre les différents acteurs quelque soit leur statut. Elle développe au fil du temps, dans la violence et la dépendance personnelle un sens de la communauté. Véritable système d'exploitation et de coercition elle n'en demeure pas moins un vecteur d'intégration même si elle ne réussit pas à fondre les protagonistes dans un moule identitaire uniforme.

On peut difficilement soutenir la thèse que la société coloniale a été "désintégrationniste" (7). Si elle l'a été notamment à l'égard d'esclaves de la même provenance, par son caractère totalitaire elle a imposé un système de significations commun à ceux qui ont assuré sa permanence, et auxquels elle a survécu à travers ses logiques particularistes.

Sur ce pont les remarques d'Elsa Goveia nous paraissent pertinentes :

*"L'existence de groupes séparés est tellement visibles qu'elle cache l'existence d'une communauté à laquelle ils appartiennent tous. Mais cette communauté est réelle et ses principes fondamentaux d'inégalité et de subordination basés sur la race et le statut imprègnent intensément la vie de ses membres... Ce sont ces principes qui font de la séparation des groupes une dimension de la communauté et les rassemblent dans une structure sociale originale" (8).*

Le travail intégrateur de la plantation aboutit à l'émergence d'une culture créole qui ne se réduit pas à la simple assimilation des valeurs métropolitaines. Certes on observe une inclination des planteurs puis d'une fraction des élites à ériger ce qu'ils savent de la culture métropolitaines en normes universelles. Mais la société coloniale étant un cadre d'interactions permanentes, le contexte transforme les colons en plantocratie locale les entraînant ainsi à adopter des comportements propres à la situation.

Affirmer le contraire serait croire dans le déterminisme de l'intentionnalité des acteurs et occulter le fait que le système lui aussi crée du sens et que les échanges qu'il génère produisent des formes d'interdépendance d'autant plus forte que l'habitation est exigüe.

Aujourd'hui il est indéniable que la modernité n'a pas éradiqué les multiples aspects de la vie communautaire. L'omnipotence des liens de dépendance personnelle dans la vie politique est un témoignage de la vivacité des allégeances particularistes. Même si ces continuités contrastent avec l'universalisme et l'individualisme des cultures métropolitaines l'ordre politico-administratif local évolue à travers des mécanismes informels qui réinterprètent ses fonctions. Le dédoublement qui en émane dévoile l'analogie des formes et la créolisation du fonctionnement. Ce dédoublement du modèle caribéen entretient une profonde dépendance à l'égard d'une technologie politique d'origine européenne.

### **B. L'ancrage de systèmes dédoublés et dépendants**

Au delà de considérations de statut, la caraïbe indépendante ou "départementalisée" demeure une zone de dépendance multiforme. La première manifestation de cet état est sans doute l'europanisation du jeu politique local. Dans la partie anglophone, la permanence des institutions de Westminster après l'accession à la souveraineté a doté les pays d'un cadre constitutionnel proche de l'organisation étatique de la Grande Bretagne.

L'exécutif dual et le bicamérisme inégalitaire sont agencés selon les règles les plus classiques du régime parlementaire. A l'exception du Guyana, les républiques de la Dominique, de Trinidad et Tobago et les monarchies artificielles de la région formalisent dans des constitutions écrites les principaux traits du système coutumier anglais (9). Le pluralisme est garanti par un bipartisme institutionnalisé par le scrutin majoritaire à un tour et des réactions locales hostiles à tout changement de la loi électorale.

La vie démocratique est attestée par une participation électorale et une opposition reconnue comme à Londres.

Dans la partie francophone la départementalisation puis la régionalisation transforment les vieilles colonies en collectivités locales françaises décentralisées. Le gouverneur y est remplacé par un préfet qui reste le représentant de l'Etat à côté d'un exécutif désormais élu.

Au plan infra-périphérique les communes, les paroisses, les districts sont construits sur le schéma métropolitain. Le maire fidèle à une tradition centralisatrice se distingue par des

compétences importantes du "chairman" ou du "mayor" dont la fonction première est d'assurer la coordination des activités locales.

Le maintien et la reproduction des institutions européennes accompagnent un jeu partisan témoignant lui aussi d'un enracinement de la culture politique métropolitaine. A ce niveau la dépendance se manifeste à travers les structures et les idéologies importées par les élites de la caraïbe. Pendant longtemps, les principales organisations des Antilles francophones ont été des fédérations de partis français : l'UNR, l'UDR, le RPR, l'UDF, la SFIO, le parti socialiste, le parti communiste pour ne citer que ceux là ont eu une représentation locale. Certaines organisations locales en sont encore des extensions. C'est le cas des partis de droite et des fédérations socialistes des départements d'outre-mer.

Sans être des appendices, les formations politiques anglophones de la caraïbe ont mimé les organisations britannique, et en particulier le parti travailliste. Ceci à la fois par les conditions dans lesquelles elles se créent et les idéologies revendiquées par les classes moyennes.

La plupart de ces formations politiques naissent d'un syndicat préexistant à l'instar du *labour* britannique émanant des "trades-unions". Cette influence est perceptible après la crise des années 30 dans la région et l'avènement des premières véritables organisations ouvrières. En revanche, les départements français sont traversés par toutes les idéologies venues d'outre atlantique y compris plus récemment par celle de l'extrême droite dont les discours ont néanmoins du mal à s'imposer dans une société créole.

Comme en France, le socialisme, sous toutes ses formes a connu ses heures de gloire dans les collectivités françaises. Il réussit à s'enraciner grâce à des intellectuels et des fonctionnaires émigrés qui de retour au pays reproduiront les différents courants métropolitains. L'importation de l'axe gauche-droite français et de sa mosaïque de partis dans des territoires qui ne dépassent pas deux cent mille citoyens chacun, où l'électorat est polarisé, impressionne l'observateur.

De la SFIO aux fédérations communistes en passant par le PSU local, des partis de gauche à l'émiettement trotskyste en passant par les tenants des marxisme-léninismes, les Antilles ont peut être, encore aujourd'hui, la densité de partis la plus forte au monde si on y ajoute toutes les organisations de droite et les formations strictement locales.

Ce mimétisme illustre l'enracinement des cultures politiques métropolitaines. Outre la structuration du jeu partisan, on peut l'analyser à travers les modalités de ce jeu. Le bipartisme des îles anglophones se distingue certes du multipartisme des départements d'outre-mer. Mais leur vitalité respective ne s'explique pas par des considérations juridiques. Il semble bien qu'ils correspondent désormais à des traits profonds de la vie politique de ces pays.



S'il est vrai que, dans le cas anglophones, le scrutin majoritaire à un tour favorise les deux partis ou coalitions les plus importants, sa disparition n'entraîne pas nécessairement la mort du bipartisme. On a observé dans le cas du Guyana par exemple, que la réforme du mode de scrutin n'a pas changé les modalités traditionnelles du jeu partisan. Le "People National Congress" et le "People Progressive Party" dominent la vie politique alors même que la proportionnelle a été instituée.

Généralement dans les pays anglophones l'électorat se répartit entre deux grandes tendances ce qui favorise des majorités homogènes sauf dissensions en leur sein comme ce fut le cas de l'Association pour la Reconstruction Nationale au pouvoir entre 1986 et 1991 à Trinidad. Autre illustration de l'importation du jeu politique, la simultanéité des élections législatives et de la désignation du chef de l'exécutif amène le parti majoritaire à contrôler les sommets de l'Etat dans le pur style britannique. Il s'agit là encore d'une tradition métropolitaine bien ancrée dans la région si on en juge par le fonctionnement des républiques qui se sont plus ou moins éloignées des institutions de Westminster. Si la Dominique, Trinidad et Tobago ont désormais des chefs d'Etat élus au suffrage universel, elles gardent l'essentiel des mécanismes britanniques de désignation du premier ministre. Celui-ci étant comme à Londres le chef de l'exécutif.

Curieusement le Guyana qui s'est officiellement doté d'un régime présidentiel s'inspire lui aussi de la tradition métropolitaine. Longtemps en vigueur dans la colonie et après l'indépendance, la coutume britannique "revisitée" permet de désigner simultanément les parlementaires et le Président de la République.

Le maintien des traditions britanniques est le signe d'une implantation d'aspects essentiels de la culture métropolitaine. La croyance dans les formes constitutionnelles européennes s'explique à la fois par des considérations historiques et par l'intérêt qu'y trouvent des élites soucieuses de sauvegarder les mécanismes par lesquels elles ont partagé le pouvoir sous la colonisation et contrôlent désormais l'Etat post colonial. Ce processus par lequel les élites et la société s'approprient les institutions métropolitaines n'est pas une simple reproduction d'un modèle qui serait extérieur. Il procède d'avantage d'une forme de *cannibalisation politique*. C'est à dire d'une ingestion stratégique donc sélective dont l'initiative revient aux élites sous le contrôle d'une culture créole qui influence le contenu et la portée du phénomène.

L'hypothèse d'un espace politique caribéen se fonde principalement sur l'observation de stratégies locales d'appropriation-réinterprétation du modèle implanté dès l'époque coloniale.

## **II. L'autonomie d'un espace politique caribéen**

Cette évolution est perceptible dans l'aménagement des relations entre la bureaucratie et les élites. La concurrence entre ces deux sphères de pouvoir tend à la prévalence des élites politiques et économiques dans la Caraïbe anglophone et à la prégnance de la bureaucratie dans le Caraïbe francophone. Toutefois, dans les deux cas les allégeances communautaires défient la neutralité, l'anonymat et l'impartialité auxquels se réfèrent les fonctionnaires.

### **A. Une bureaucratie contrariée par des liens particularistes**

Comme le schéma jacobin, le système politico-administratif de Westminster ne s'est jamais complètement institutionnalisé sur la base des critères métropolitains.

Un des fondements du système britannique est l'idéologie du marché par laquelle s'instaure une pratique du conseil. Le fonctionnaire est au service du développement économique.

L'échec de cette pratique et par conséquent d'une institutionnalisation à la britannique tient certes à la faiblesse du pouvoir d'expertise de l'administration mais aussi aux échanges particularistes en son sein et avec l'environnement social.

L'institutionnalisation requiert un groupe d'acteurs et un appareillage efficaces desquels dépend la stimulation des politiques locales. En réalité les ressources de la bureaucratie dans les îles anglophones, notamment sous la période coloniale n'ont jamais été performantes.

A la Barbade par exemple, avant l'indépendance les élites politiques en accord avec Londres tentent de mettre en place une nouvelle technologie administrative dans un contexte marqué par l'insuffisance d'agents compétents et de procédures efficaces, dominé par un clientélisme orchestré par la plantocratie. Le faible niveau de formation des agents s'ajoute au paternalisme des échanges entre la société et l'administration. Comme le signale Edwin Jones la spécialisation des segments administratifs a été un échec. Connue sous l'appellation de "departmentalism" elle a mené à la fragmentation de l'organisation bureaucratique à la Jamaïque (10). Cette conséquence correspond à un détournement de la spécialisation de ses fonctions premières. Les segments se sont artificiellement gonflés pour devenir des moyens de pourvoir des emplois dans une société où la demande est faiblement satisfaite par le secteur privé. Entre les années 60 et 70 le secteur public est devenu, à la faveur de programmes de

modernisation initiés par les organismes internationaux un des principaux employeurs... A la Jamaïque entre 1969 et 1973 le nombre des agents du secteur public est passé de 57.000 à 107.000 (12).

Comme dans les départements d'outre-mer la bureaucratie des îles anglophones recrute. Mais elle n'a pas de moyens matériels et symboliques comparables à ceux dont dispose l'Etat français.

Parmi les instruments de l'institutionnalisation bureaucratique, les commissions d'investigation chargées de déceler les défaillances, devaient faire des recommandations et stimuler l'innovation. Après la publication du rapport de la célèbre commission Moyne en 1939 de nombreuses études ont été faites sur les problèmes de l'administration des anciennes colonies de la couronne. Dans la pratique elles ont souvent conforté l'héritage de Westminster. A l'exception du Guyana, les véritables tentatives de réformes auront lieu à la Jamaïque dans le cadre du socialisme démocratique entre 1972 et 1980. En réalité dans la Caraïbe anglophone, le fonctionnement du service public est largement régi par des logiques clientélistes qui en limitent l'institutionnalisation sur le mode rationnel-légal weberien.

A propos de la république de Trinidad Selwyn Ryan note d'ailleurs que la crise de l'administration n'est autre que celle de la personnalisation d'une bureaucratie sous le contrôle direct d'un premier ministre. Des fonctionnaires peu respectueux des règles nouent des relations dyadiques avec le chef du gouvernement, écartant ainsi leur supérieur et parfois leur ministre de tutelle. A long terme les conséquences ont été dysfonctionnelles. Cette situation a provoqué des rivalités au sein de la bureaucratie puis entre les sphères administratives et politiques (13).

Le clientélisme n'est pas absent du modèle francophone. Mais dans les départements d'outre-mer la bureaucratie bénéficie dès l'origine d'une capacité de pénétration de la société locale beaucoup plus forte. Dans ces pays la colonisation a exporté une culture et des ressources qui facilitent l'implantation d'une technologie administrative. Loin de fléchir sous l'influence des logiques particularistes, celle-ci devient un moteur concurrent de la régulation sociale.

Déléguant des compétences importantes à ses autorités déconcentrées, quadrillant la société locale par ses structures tentaculaires, l'Etat français garantit des avantages substantiels et définitifs modifiant ainsi les systèmes d'allégeances. En érigeant la colonie en département il ne se contente pas d'un simple changement juridique. Il fonctionnarise la société. Cependant c'est moins le nombre d'agents de l'Etat que compte désormais ces pays de la Caraïbe que le statut social de fonctionnaire qui importe. Comme dans les îles anglophones, l'administration

aux Antilles est un gros employeur. La différence tient au fait que dans les dépendances françaises le fonctionnariat est un refuge sûr auquel chacun veut accéder. Cet attrait pour une fonction publique aux salaires élevés comparativement à ceux qui sont servis dans le privé et les "west indies" a des effets multiplicateurs. Il tend à développer les allégeances étatiques au détriment des liens traditionnels de dépendance personnelle y compris parmi ceux qui ne sont pas fonctionnaires. C'est peut être dans le secteur rural que ce phénomène est plus apparents. A l'instar de la plupart des pays de la région, l'agriculture dominée par les habitations a été un secteur d'emploi et d'exportations. La terre étant source de richesse, le pouvoir économique et le prestige social font des "grands blancs" les premiers notables. Leur position est dès lors propice au développement des rapports interpersonnels avec les autres acteurs.

Avant la loi de la départementalisation les autorités centrales vont court-circuiter la relation de clientèle à la campagne par une politique de rachat des habitations qui seront ensuite morcelées (14). Après la loi de 1946, ces autorités procèdent à une réforme foncière et à une réglementation du monde rural qui transfèrent la dépendance de la société locale des planteurs vers les services déconcentrés de l'Etat français. A la Martinique plus de 3.000 hectares seront ainsi démembrés. Le colonat partiaire sorte de contrat informel entre grand et petit exploitant est codifié et contrôlé par l'administration (15).

La bureaucratie est dès lors omniprésente et puissante.

Comme on le voit la vie locale se déroule avec des instruments similaires à ceux de la métropole sans que soient supprimés les comportements propres au contexte.

Dans les deux parties de la Caraïbe, la survie et l'adaptation des institutions métropolitaines ont été possibles pour des raisons historiques mais aussi parce qu'elles étaient avantageuses pour l'ensemble des groupes sociaux. Les mutations économiques les pressions favorables au respect des droits de l'homme vont précipiter l'effondrement de la plantation dans ses aspects formels et inhumains. Ce déclin est favorable au modèle exporté. Il se maintient et se modifie en intégrant les comportements locaux et en remplaçant son personnel politique. C'est comme si on changeait les locataires d'une bâtisse sans modifier l'architecture. L'émancipation et l'extension du suffrage ont permis une forte mobilité sociale notamment au profit de la paysannerie. Sur le plan politique les fils de paysans associés aux représentants des classes moyennes se substituent à la vieille plantocratie. Le contrôle des institutions est alors transféré à cette coalition. La meilleure illustration de l'appropriation du modèle exporté est la quasi maximité des élites qui toutes tendances confondues revendiquent l'application intégrale du système de westminster et la départementalisation française.

## **B. Les stratégies politiques de capture des institutions exportées**

La fin des plantations laisse un vide comblé par les nouvelles élites qui au nom de la justice sociale et de leurs propres intérêts occupent la scène politique. Les structures du pouvoir, exécutifs et assemblées partis et syndicats sont désormais entre leurs mains. L'adoption des règles de fonctionnement du système exporté sont acceptées par les anglophones. De leur côté, les francophones ont tendance à réclamer une pénétration plus forte de l'Etat français.

Cette dernière tendance a été particulièrement forte à la Martinique où la nouvelle coalition doit faire face à une minorité économique puissante qui influence la vie politique. Les élites de la caraïbe ont une approche instrumentale des institutions léguées par la colonisation. Celles-ci leur procurent des bénéfices dans des sociétés où la culture politique métropolitaine perdure. Dans la caraïbe anglophone cette capture s'est réalisé dans un contexte de désengagement de l'Etat. En revanche dans la partie francophone le processus est à la fois avantage et limité par la tradition interventionniste du centre français.

Des enquêtes et des recherches menées dans les deux régions témoignent de cette volonté de garder voire de renforcer les legs métropolitains en leur conférant des fonctions spécifiques.

A la question "de quoi les Jamaïcains peuvent-ils être fiers" ? Les réponses privilégient le droit de vote et la possibilité de choisir régulièrement des représentants. Carl Stone qui a réalisé cette étude en 1981 conclut que le citoyen s'appropriant le système représentatif "à la britannique" à le sentiment qu'il exerce du pouvoir dans une société profondément inégalitaire ou l'accès aux avantages sociaux passe par la loyauté à un des deux grands partis. Ceux-ci succédant au pouvoir dans la pure tradition britannique (16).

L'attribution de ces fonctions socio-économiques au bipartisme expliquerait l'importance de l'engagement politique. Entre 1962 et 1989 le taux de participation aux élections générales est passé de 73 % à 78,4 % à la Jamaïque. A la Barbade et à Trinidad il diminue tout en demeurant élevé. Dans le premier pays il était de 79,3 % en 1966 et de 63,7 % en 1991. Dans le pays du calypso la participation stagne à un niveau important 65,8 % en 1966 à 65,7 % en 1991 (17).

Dans les dépendances d'outre-mer on note attend de la départementalisation française des avantages sociaux. A la veille de la loi qui transformait les colonies en départements les communistes martiniquais déclaraient : "Nous voulons une assimilation complète, nous sommes prêts à supporter les plus grands sacrifices, nous sommes prêts à supporter les

charges que supportent les contribuables français, toutes les charges mais nous voulons que notre pays soit administré avec le même souci que l'est un département français" (18).

Au cours de la même année commençait à Barbade une expérience originale, le Bushe "experiment" du nom du gouverneur qui en prit l'initiative face au constat des dysfonctionnements du gouvernement local. S'inspirant de l'organisation politique métropolitaine il propose au parti majoritaire à l'assemblée de participer directement à la prise de décision. Par une application effective du système représentatif les partis s'engageaient plus résolument dans la sphère décisionnelle.

Ces réactions montrent une nouvelle fois la place qu'occupent les cultures politiques métropolitaines dans les anciennes colonies. Elles correspondent aussi à la volonté de faire des institutions des ressources de pouvoir.

Cette stratégie est perceptible dans les départements d'outre-mer sous des formes variables et notamment à travers la dépendance des militants et du discours autonomiste à l'égard de la bureaucratie d'Etat. Après la guerre, les élites favorables à l'autonomie sont dans une large majorité des agents de la fonction publique ; le pourcentage le plus élevé de fonctionnaires se trouvant parmi les communistes (19). Cette dépendance est exprimée symboliquement dans le télégramme qu'Aimé Césaire encore membre de la Fédération Communiste envoie en 1946 à ses camarades de la Martinique à la suite du vote de la loi de départementalisation : "grande victoire pour classe laborieuse et fonctionnaire. Assimilation obtenue (20). Aujourd'hui, cette tendance n'a pas fondamentalement changé. Dans un contexte où l'Etat contrôle généreusement la société par sa bureaucratie, l'appartenance à la fonction publique confère avantages matériels et symboliques concourant ainsi à la notabilisation. Dès lors, l'emploi public dans les Antilles et la Guyane comme les professions libérales dans les pays anglophone, est à l'origine des soutiens électoraux. Ceci n'empêche pas toutefois l'émergence de partis différents par leurs fonctions des organisations métropolitaines.

### **C. L'originalité des fonctions partisanes : de l'opposition à la gestion des institutions exportées**

Dans le contexte caribéen la principale fonction des partis qui sont créés est l'opposition au centre européen. Ceux qui le soutiennent sont généralement des fédérations d'organisations françaises dans les départements d'outre-mer. Les autres fonctions ne sont pas ignorées. Mais elles sont subordonnées au face à face avec le centre. Cette attitude n'est pas contradictoire avec une volonté de s'approprier les institutions et les ressources d'origine européennes. En

réalité, c'est moins le système métropolitain que la tutelle ou l'insuffisance d'Etat-providence auquel on s'oppose. L'évolution de l'ensemble des partis de la région y compris ceux récemment créés conforte l'idée qu'ils se transforment d'opposants en gestionnaires.

Se substituant à un Etat britannique défaillant sur le plan social les anglophones deviendront ensuite les principaux acteurs de l'intégration et du conflit. Les autonomistes et les indépendantistes des DOM passent eux de l'opposition à la gestion des institutions exportés alimentant une culture politique régionaliste. Des différentes études consacrées au sujet c'est peut être dans les travaux de Carl Stone que l'on trouve l'analyse la plus poussée des fonctions du bipartisme dans les ex-colonies de sa majesté. Les deux organisations principales garantissent la stabilité parce qu'elles ont le monopole de la représentation. Ceci grâce à une loi électorale métropolitaine mais surtout parce qu'elle contrôlent une majorité d'électeurs défavorisés. Ainsi elles pacifient les rapports sociaux canalisent l'action collective y compris la violence. La force des partis tient aussi au contexte socio-économique et à la position de patrons ou de boss qu'occupent les responsables des machines partisanes.

Comme l'a fait remarquer Selwyn Ryan les électeurs sont comme une armée de clients aux portes d'une usine gardées par les hommes politiques qui à défaut de satisfaire leurs demandes peuvent intercéder en leur faveur ou leur faire des promesses (21). Cette situation rejoint celle qui a été analysée par Carlene Edie qui y voit une relation de clientèle généralisée. Celle-ci prendrait sa source à la fois dans l'échange immédiat entre électeurs et responsables politiques ainsi que dans la dépendance croissante de ces pays auprès des instances internationales.

L'intégration des acteurs et la gestion du conflit qui résultent de l'activité des partis sont mises en évidence par Carl Stone à partir de l'exemple jamaïcain. Le Jamaïcain Labour Party et le People National Party bien que dirigés par des représentants des classes moyennes ont une base populaire très large. Ce sont les défavorisés qui fournissent la majorité des militants. Face aux classes moyennes et supérieures dont les intérêts sont défendus par des groupes de pression puissants les plus faibles n'ont pas d'autre choix que de s'approprier le bipartisme. Les deux principales formations en dépit de références idéologiques différentes regroupent des électors très proches. En vérité, elles agrègent des intérêts divers et contribuent à l'intégration sociale. L'espoir d'obtenir des avantages par l'adhésion à une des structures de représentation est tel que des militants et de simples électeurs sont prêts à défendre leurs options et leurs partis par tous les moyens y compris la violence. L'exemple de la construction d'un immeuble public dans une circonscription tenue par un parlementaire de l'opposition est de ce point de vue édifiant. Cet immeuble est bâti à Rema, une localité qui jouxte Tivoli garden qui a élu le premier ministre. Le problème vient de la distribution des emplois. En

effet, ceux-ci sont donnés aux sympathisants du parti au pouvoir qui doivent franchir la limite de Tivoli garden pour se rendre de l'autre côté. La réaction de Rema sera violente. L'affaire fait sept morts et about à l'incendie de la construction (22).

Cet exemple n'est qu'une illustration de la violence des rapports politiques provoqués par une gestion partisane des ressources publiques dans un contexte de précarité.

Dans les départements d'outre-mer la puissance de l'universalisme étatique limite sans les éliminer ces formes d'allégeances partisans. Bien qu'elle ait permis l'élévation du niveau de vie des populations l'action de l'Etat ne met pas fin aux inégalités. Les partis loyalistes se contenteront d'assurer les fonctions traditionnelles de mobilisation électorale et de participation au jeu démocratique tel qu'il est défini dans l'hexagone. Les partis territoriaux contestataires y ajouteront une fonction tribunitienne qui était d'autant plus effective que les nationalistes s'étaient tenus à l'écart du jeu électoral et les différentes structures du gouvernement local. Leur volonté d'évaluer leur force, la réforme française de décentralisation et le transfert des exécutifs locaux aux élus, vont modifier le comportement des partis anti-systèmes. Campés jusque là dans les municipalités et les cantons les nationalistes sont désormais présents dans les élections régionales législatives et même présidentielle. Bien qu'elle semble à priori grotesque la présentation d'un candidat à l'élection présidentielle française éclaire un des aspect des rapports que ces partis territoriaux entretiennent avec le modèle exporté. Celui-ci est utilisé comme tribune d'une opposition qui n'a pas de moyens comparables à ceux qu'offre formellement le statut de westminster. C'est ainsi qu'il faut comprendre l'attitude du groupe "Asé pléré en nou lité" présentant un candidat présidentiel en 1988 et la décision du Mouvement Indépendantiste Martiniquais de participer aux législative de mars 1994. Sur le plan strictement local, après avoir obtenu un score plus élevée que celui des différents partis de gauche aux élections régionales (25 %), ils se sont engagés dans des pratiques gestionnaires. La qualité de leur participation est telle qu'ils se présentent souvent comme les meilleurs garants du fonctionnement rationnel des institutions exportées. En retour leur image change et pourrait leur permettre d'élargir leur base électorale. Ils prennent toutefois le risque de se séparer d'une fraction radicale de leurs soutiens et de perdre leur identité. Les différences entre le système européen et les systèmes caribéens ne se limitent pas aux modalités de leur participation à la vie publique. Elles concernent aussi les idéologies des partis locaux. Les revendications et les conceptions avancées dans la Caraïbe sont largement déterminées par la nature des liens qui ont existé ou existant encore entre les



pays et leur métropole respective. Les applications du marxisme et la définition du nationalisme montrent bien l'impact de la dépendance sur les fonctions remplies par les élites. Dans la région les systèmes partisans sont alimentés par des idéologies héritées. Mais ces idéologies réinterprétées localement produisent parfois des résultats inattendus.

Le contraste est fort entre antillo-guyanais et "west indians". Une fraction importante des élites francophones adopte l'idéologie marxiste pour exprimer des revendications régionalistes. De leur côté, les anglophones à l'exception du Guyana, ont des revendications nationalistes tout en ignorant le marxisme. C'est ainsi que cette philosophie, arme de libération brandie par de nombreux tiers-mondistes et anticolonialistes, a été un facteur d'intégration dans l'ensemble français. C'est en son nom que les communistes antillais vont réclamer l'application du modèle métropolitain dans ses dimensions les plus universalistes et égalitaires.

On peut considérer qu'il s'agit là d'une tendance lourde dans la mesure où les autonomistes et les nationalistes ont désormais des pratiques analogues même si leurs discours varient.

Il semble que l'on a d'autant plus de chance d'être reconnu sur la scène politique qu'on participe à la gestion des institutions exportées.

Les comportements contraires marginalisent leurs porteurs.

C'est l'enseignement que l'on pourrait tirer de l'évolution du parti communiste guadeloupéen. L'adoption du mot d'ordre d'indépendance a provoqué le départ de la plupart de ses élus et de ses notables. Ceux-ci préféreront fonder une nouvelle organisation. En optant pour le maintien du système politico-administratif local le PPDG (parti progressiste et démocratique guadeloupéen) bénéficie ainsi d'un transfert des mandats électifs et des ressources publiques que procure la gestion des institutions françaises. Cette évolution n'est pas isolée. Elle concerne sous des formes variables les communistes martiniquais. Les indépendantistes du PCM (parti communiste martiniquais) à la différence de leurs camarades de l'île soeur prennent l'initiative de créer une nouvelle organisation à gauche de leur formation d'origine.

En refusant les règles du jeu politique par un discours anti-système, le PKLS (parti communiste pour la liberté et le socialisme) perd les mandats électifs que possédaient deux de ses membres. Parallèlement, d'autres indépendantistes antillais se fondant sur les changements internationaux, attirés par la réforme de décentralisation des années 80, choisissent de participer au jeu politique.

Le MIM (mouvement indépendantiste martiniquais) et l'UPLG (union pour la libération de la Guadeloupe) ne font plus de la rupture avec la métropole un objectif. Lorsqu'il l'envisage c'est sous le mode de l'association, preuve s'il en est besoin de la dépendance de la périphérie.

Dans la caraïbe anglophone, le travaillisme importé par les classes moyennes servira d'idéologie de contestation. Confrontées au désengagement du centre britannique les élites s'approprient et réinterprètent les principes du "labour". Ce comportement est comparable à celui des francophones à l'égard du socialisme et du communisme. Replacées dans le contexte caribéen, les idéologies sont détournées. Dans dix pays anglophones de l'arc antillais, douze partis se réclament du travaillisme. Mais à la différence de celui de la métropole il représente des tendances libérales conservatrices dans certains pays. A la Jamaïque, en dépit d'un base électorale proche de celle du PNP (People National Party) le JLP (Jamaïcain Labour Party) est la moins socialiste des deux formations. Il arrive comme à la Barbade que les deux organisations principales se réclament du travaillisme. Dans l'environnement barbadien le BLP (Barbadian Labour Party) représente l'aide conservatrice du bipartisme face au DLP (Démocratique Labour Party).

Dans cette île le travaillisme importé comme d'autres produits métropolitain est soumis aux logiques locales. Comme à la Jamaïque et dans la plupart des autres îles il est soumis à une inversion de son sens originel. Au total son appropriation correspond à une stratégie de localisation du pouvoir par laquelle on privilégie les réalités du terrain d'accueil et les soutiens dont on bénéficie au détriment des préceptes originels.

S'il renvoie à un calcul des élites, ce double mouvement est alimenté par l'environnement culturel dans lequel il baigne. L'hypothèse d'un espace caribéen autonome repose en définitive sur l'idée que le développement politique de la plupart des pays de la région est contrôlé par la culture créole.

### **III. L'irrigation du modèle caribéen par la culture créole**

Les sphères politique et culturelle ont en commun de participer d'un système de significations mêlant syncrétisme et ambivalence. La culture créole est consubstantielle à l'implantation de pans de la culture métropolitaine. Intimement liées elles s'interpénètrent pour définir le contenu et les frontières du modèle caribéen.

### **A. Syncrétisme culturel, et ambivalence politique**

Si l'apport européen innerve l'espace politique, la culture créole l'irrigue. La distinction est parfois complexe d'autant que le premier est constitutif de la seconde. En réalité au delà du politique ce sont tous les aspects de la vie sociale qui sont concernés par l'imbrication.

Il en va des relations de pouvoir comme des modes de consommation à la Martinique ou du cricket à la Barbade. Dans l'île anglophone une activité sportive pratiquée par des couches moyennes et supérieures à Londres l'est avec ferveur par les classes populaires au point de faire de ce petit pays de 250.000 habitants le plus gros producteur de joueurs de cricket (23).

L'apparente ambiguïté de certains comportements notamment politiques peuvent être la manifestation de cette imbrication.

En effet, par ses propriétés, la culture créole plurielle facilite la régulation et l'autonomie d'un modèle politique composite. Elle a les caractéristiques des systèmes de significations soulignées par Bertrand Badie. Elle renvoie à des mécanismes implicites et est donc latente. La communication au sein de l'ensemble social est rendue possible par sa cohérence et sa fonction intégrative. Enfin, elle donne un sens aux expériences qui se déroulent nécessairement sous son contrôle (24). Il convient d'ajouter à ces caractéristiques le syncrétisme qui est au coeur même de la créolisation de la société en général et du modèle politique en particulier. Ce dernier trait pourrait relativiser la cohérence culturelle et l'intégration sociale. En vérité il n'en est rien. A Trinidad et dans les Guyanes pour des raisons historiques et politiques les divisions ethniques sont encore fortes et rendent plus difficile la production de référents identitaires communs. Mais on peut considérer que les autres sociétés de la région sont créoles. Produits d'un choc interculturel eurafricain elles ont enchevêtré des apports des divers continents dans une dynamique originale. Par l'acculturation des ethnies de la société de plantation, la créolisation réussit à faire partager un même système de significations à des acteurs que la couleur et la condition sociale séparent.

Il en est résulté un code culturel par lequel une collectivité peut se réclamer indifféremment de significations d'origine africaine, européenne et maintenant indienne sans qu'elle en soit traumatisée. Les travaux des anthropologues et de Roger Bastide en particulier sur le Brésil et les Amériques noires ont montré que l'on pouvait être de plusieurs milieux sociaux dans plusieurs lieux culturels tout en étant chez soi (25). A vrai dire, le débat sur la créolisation souffre moins du flou supposé qui entourerait sa réalité que de la polysémie du mot créole et de la confusion entretenue avec la revendication politique d'une identité créole.

Sur le premier point les différences sont importantes y compris au sein de la Caraïbe.

Le mot désigne ceux qui historiquement ont émigré d'Europe vers les Amériques et y ont fait souche. Le créole étant d'abord le conquérant qui prend possession de l'Amérique. "L'esprit créole" aurait précédé l'apparition d'une génération née dans les pays (26). En Sierra Leone il concerne la communauté occidentalisée d'origine africaine venue peupler le pays à partir de 1787. Dans la Caraïbe l'analogie a souvent été faite avec le calalou, cette soupe composée d'ingrédients divers qui ne laisse personne indifférente quelque soit sa race et son statut social. Dès 1961 l'anthropologue Jamaïcain M. G. Smith écrivait que le créole a ses origines dans la plantation et la colonisation. Sa culture est à l'image du métissage racial dans lequel prédominent les éléments européens et africains (27). L'auteur Jamaïcain voit dans la constitution de cette culture les limites du développement d'une nation à l'échelle de la caraïbe. Partagée par tous elle serait cependant la cause de leur division. Finalement ces sociétés seraient plures rassemblant plusieurs segments socio-ethniques dotés de leurs propres institutions. Au delà des théories qui s'affrontent sur ce thème (28), dans les pays anglophones, il semble bien que les différents auteurs privilégient une conception ethnocentriste de la créolisation. Celle-ci est perceptible même chez ceux qui comme E Braitwaite ou R Netlford affirme que la diversité ethnique n'a pas empêché un consensus sur des valeurs communes. Des euro, des afro et des indo-caribéens sont clairement identifiés (29). A Trinidad par exemple le terme désigne généralement un noir descendant d'Africain. Il renvoie aussi un monopole du pouvoir politique par une ethnie face aux indiens dont le nombre croissant et le pouvoir économique en font des concurrents sérieux à la direction du pays (30). Dans les départements d'outre-mer la démarche est différente. On y parle d'emmêlement culturel sans séparer des groupes que l'on peut identifier pourtant par des phénotypes différents. A l'exception de la Guyane où cohabitent des communautés amérindiennes, asiatiques, européennes "marrons" et le reste de la population, les DOM ne constituent pas des sociétés plures. Pour Edouard Glissant, le francophone, la Caraïbe préfigure ce qu'il appelle la Relation et qui dans une vision optimiste améliorerait les rapports humains. "*Il nous a fallu du temps pour le savoir. Nous sommes les racines de la Relation.*" (31) nous dit-il. "Ce qui s'est passé dans la Caraïbe et que nous pourrions appelé créolisation nous en donne l'idée la plus approchée possible. Non seulement une rencontre, un choc (un sens ségalénien), un métissage, mais une dimension inédite qui permet à chacun d'être là et ailleurs, enraciné et ouvert, perdu dans la montagne et libre sous la mer, en accord et en errance..." (32).

Pétris de l'universalisme français, Glissant et les écrivains de la créolité font de la créolisation un mouvement irréductible à ses composantes. Mais c'est paradoxalement de la revendication identitaire que la créolisation a suscité chez les militants de la cause créole que des risques de confusion pourraient survenir. En effet, il est vrai que le concept de créolité peut fixer un moment du processus et permettre des formes d'évaluation de son développement. Cependant il est tout aussi vrai qu'il correspond également à une proclamation identitaire qui comme toute démarche de ce type est sous tendue par des stratégies d'inclusion-exclusion, contraires à terme aux logiques profondes de la créolisation. En effet, on pourrait aboutir à une recomposition d'ethnie à l'instar des indiens de Trinidad qui se créolisent à la suite d'un calcul des intérêts que procure la mobilité ethnique. C'est ainsi qu'on assiste à des sorties individuelles de la communauté indienne pour maximiser des chances de promotion, en assimilant les valeurs perçues comme créoles. Les conversions religieuses, le vote pour le parti des créoles le "People National Movement", l'encouragement des divisions entre musulmans et hindous sont autant d'illustrations d'une conception "indigéniste" de la créolisation (33). L'existence d'un groupe croissant de "douglas" ou métis à Trinidad signifie peut être comme le suggère John Laguerre que la fonction intégrative du processus est plus active la nuit que le jour (34). Par delà ces divergences théoriques et ces stratégies variables, il faut reconnaître que la culture créole et le modèle politique appartiennent à une même totalité. Ils ont en communs d'être des produits syncrétiques des mêmes différences apparues dans la société de plantation et de l'enchevêtrement qui en a suivi.

Caractérisée par l'ambivalence, la culture politique créole qui apparaît, garantit l'adhésion à un double univers. Celui d'origine européenne, l'autre légué par la colonisation. Elle concilie des logiques parfois contradictoires. On pourrait dire, sans jeu de mots, qu'elle substitue, au fil du temps, l'ubiquité à l'ambiguïté. La multi-appartenance à laquelle elle se réfère tend à brouiller les repères, parce qu'elle repose sur des significations différentes et alternatives.

Ceci peut conduire à des effets pervers lorsque les institutions métropolitaines sont considérées comme les seules normes. Contre cette conception pathologique il convient d'opposer une interrogation sur le sens que la société donne à sa bureaucratie et au jeu partisan.

## **B. Le contrôle du jeu politique par la culture créole**

Les logiques communautaires perdurent dans l'administration et les partis. Elles en constituent un aspect de leur fonctionnement. Ce qu'il est convenu d'appeler les dysfonctionnement de l'administration ou du système politique doivent certainement aux stratégies d'acteur mais aussi aux comportements sans que l'on puisse nécessairement évaluer les implications respectives de chaque phénomène. Dans la région, il y a une pratique courante d'échanges interpersonnels verbaux connus à la Martinique sous le nom de "Milan". Pratique, présente dans l'administration par laquelle la rationalité du travail de fonctionnaire et l'attention envers l'utilisateur qu'elle implique sont sacrifiées au profit de conversations conviviales parfois interminables. Ce comportement critiqué par l'utilisateur quand il n'y est pas associé ou l'initiateur est peut être dysfonctionnel mais n'en constitue pas moins un des traits du déroulement de l'activité administrative dans de nombreuses municipalités et certains services centraux. Ce même comportement n'exclut pas simultanément ou par la suite des conduites dignes au bureaucrate wébérien.

Le poids des relations interpersonnelles peut se vérifier aussi à travers le clientélisme ; sans considérer néanmoins qu'il s'agit là, dans tous les cas, de manifestations culturelles et que la Caraïbe aurait le monopole de ces liens de dépendances personnelles, dans l'exemple qui suivra c'est surtout le parallèle fait entre la vie politique et les attitudes rappelant la plantation qui nous semble intéressant. Même si les conduites inventoriées se retrouvent dans d'autres pays y compris industrialisés, celles qui sont observées dans la région prennent leur source dans des rapports sociaux historiquement situés qui marquent encore l'actualité. Ces continuités sont tirées du constat et de l'analyse de la popularité des partis et surtout de leurs dirigeants à la Jamaïque.

C. Stone note que le bipartisme dans cette île est dominé par deux types de populisme et animé par les leaders paternalistes (35). Le premier type fait du chef de parti un véritable parrain. Il promet tout aux classes défavorisées en évitant d'affronter les privilégiés. Le second a la même démarche à la différence qu'il choisit d'engager la bataille avec la bourgeoisie qu'il cherche à inquiéter afin d'obtenir d'elle des concessions pour mettre en oeuvre des politiques sociales. Dans la démonstration, l'auteur fait une allusion à la plantation pour expliquer la réaction des classes moyennes et inférieures, les comparant aux planteurs prêts à éviter par tous les moyens le contrôle du pouvoir par des masses ignorantes.

L'analogie avec la plantation sur le parrainage et le paternalisme ramène également à la manière dont les élites économiques ont géré le monde rural et contrôlé la paysannerie.

Elles l'ont fait à travers le don sous des formes variables avec le secret espoir, souvent satisfait, d'un contredon symbolisé par la faiblesse de la contestation et le maintien des liens d'exploitation. Replacé dans la Caraïbe d'aujourd'hui, le leader politique revêt les habits du planteur. Il gère et contrôle des ressources politiques et une société inégalitaire. Il fait des promesses et met en oeuvre des politiques sur le mode clientéliste, bénéficiant en retour d'une loyauté à la mesure des espoirs et des avantages qu'il donne à un électorat quasi-captif. Outre le maintien des logiques particularistes, la mise en échec de certaines expériences d'innovation conforte le caractère ambivalent de la culture politique créole. En effet, le balancier peut être favorable soit aux legs du passé soit aux référents d'origine européenne.

L'argument selon lequel il s'agirait de stratégies d'acteurs n'invalide pas la démonstration. Leur réussite tendrait au contraire à conforter l'existence d'un consensus sur les moyens utilisés par ces acteurs pour déployer ces stratégies.

C'est l'hypothèse que suggère l'échec d'un tiers parti à la Barbade.

Ce pays a une tradition de gouvernement représentatif qui date des débuts de la colonisation. A partir de 1636, la communauté blanche se mobilise pour l'obtention de la représentation politique (36). Jusqu'en 1946, année des prémices du système ministériel, la vieille plantocratie contrôle directement la vie politique. Après le "Bushe experiment" et l'adoption du suffrage universel en 1951, les travaillistes et les conservateurs Barbadiens se partagent l'électorat.

En 1954, le cabinet est responsable devant l'assemblée, le régime parlementaire est définitivement en place. A la suite d'une scission provoquée par l'aile radicale du BLP en 1955, naît le DLP. Cette action menée par Errol Barrow est soutenue par le "Barbados Worker's Union" dirigé par Franck Walcott. On assiste alors à une recomposition du paysage politique. Les conservateurs renforcent le BLP et disparaissent en tant que force autonome organisée. A partir de 1956, deux versions du travaillisme vont s'affronter et pratiquer l'alternance comme en Grande Bretagne. Le 28 mai 1986, le DLP remporte une victoire écrasante. Le découpage électoral associé au scrutin majoritaire à un tour lui permet d'avoir 24 des 27 sièges des parlementaires avec moins de 59 % des votes. Le BLP avec plus de 40 % n'obtient que 3 sièges. Le système Barbadien reproduit le modèle de Westminster y compris dans ses aspects les plus discutables. L'injustice d'un découpage électoral accentue les effets du scrutin majoritaire à un tour et peut produire des situations antidémocratiques.

Touché par la crise économique, l'accroissement de la dette extérieure, le gouvernement de Erskine Sandiford doit faire face aux mécontentements du peuple et d'une fraction de son parti. Son ministre des finances, Richard Haynes, démissionne en septembre 1987 pour former le NDP (National Democratic Party). Il entraîne avec lui trois autres parlementaires du DLP. Celui-ci compte désormais 20 députés. C'est dans la gestion de cette expérience par la société Barbadienne que l'on peut vérifier l'influence de la culture politique britannique sur le modèle implanté et par conséquent l'ambivalence de ce dernier. Après la défection de quatre de ses membres, la DLP reste majoritaire. Mais le BLP qui n'avait que 3 sièges perd de fait le statut que confère le modèle des westminster à l'opposition. Le 1er février 1983 Richard Haynes devient officiellement leader de l'opposition en remplacement de Henry Forde. Ce qui lui permet, conformément aux dispositions constitutionnelles de nommer deux sénateurs à la place de ceux désignés par le BLP. La perversion d'une application stricte du schéma de westminster était à son comble. Un parti ayant rassemblé plus de 40 % des suffrages était exclu de la vie politique par un autre parti qui n'a jamais reçu en tant que tel le vote d'un seul électeur. Des propositions de modifications du système hérité de la métropole ont été faites mais refusées par l'ensemble des acteurs politiques. La représentation proportionnelle a été considérée comme un mode de scrutin pouvant porter atteinte à la démocratie barbadienne. Il restait à connaître la réaction des électeurs.

A ce sujet Neville Duncan note que la majorité des Barbadiens croient fermement que les mécanismes institutionnel jusque là en vigueur ont fait leur preuve et qu'il ne fallait pas les changer (37). Les prochaines élections allaient permettre de savoir si un tiers parti s'imposera, s'il allait devenir le nouveau partenaire du bipartisme traditionnel ou tout simplement si le NDP allait disparaître de la scène politique. C'est cette dernière hypothèse qui a prévalu. A l'issue des élections générales de 1991, le parti usurpateur n'obtient aucun siège. Au delà des hommes, les électeurs manifestent leur attachement à un système. C'est au nom de la fidélité à westminster que l'on rejette cette nouveauté et la modification du jeu politique. Preuve s'il en est que la culture politique britannique est constitutive de la culture politique Barbadienne.

## **Conclusion**

En définitive, le syncrétisme et l'ambivalence des sociétés créoles leur donnent une place de choix dans un mouvement planétaire de transnationalisation et de transculturation dont on



commence à peine à mesurer les effets. Sans le savoir, elles participent à ce qu'il est convenu d'appeler la post-modernité dont un des ressorts est la mondialisation des échanges.

L'accentualisation du poids du nouvel ordre international constitue néanmoins pour ces pays un défi. L'exception caribéenne fondée notamment sur l'application de règles démocratiques et une stabilité politique pourrait en souffrir. La Caraïbe anglophone n'est pas à l'abri de coups d'Etat. L'exemple de Grenade en 1979 fut la première dérogation. La tentative menée en juillet 1990 par un groupe de musulmans à Trinidad a été unanimement condamnée au nom des traditions du Commonwealth britannique. La dépendance-ressource dont bénéficiaient les pays de la région à la faveur d'un monde bipolarisé tend à diminuer. L'harmonisation des règles internationales du marché pourrait influencer sur cette exception caribéenne. Les DOM sont également concernés par ces changements. La crise de la banane sur les marchés européens en est la preuve. Les économies métropolitaines auront de moins en moins les moyens de protéger leurs périphéries. La dépendance ressource se transformant pourrait modifier les stratégies internes et la stabilité du modèle caribéen. Une nouvelle fois, la culture créole devra prouver sa capacité à contrôler le changement.

## **Notes et références bibliographiques**

- 1) Pour une approche comparative voir Michael Allen, *Sugar and survival : the retention of economic power by white elites in Barbados and Martinique*, in M. Cross and A. Marks (eds), Peasants, Plantations and rural communities in the caribbean, University Lin of Surrey, Royal institute of linguistics and Anthropology, Leiden, Netherlands 1979 PP 220-252.
- 2) Hilary Beckles, Black rebellion in Barbados, the struggle against slavery 1627-1838, Antilles publications 1984. Orlando Patterson : sociology of slavery, London Mc Gibbon and Kee 1967.
- 3) Fred Réno, l'exportation de modèles d'administration opposés : le cas de la Barbade et de la Martinique, thèse pour le doctorat de science politique Paris I 1987 pp 182-295.
- 4) Ibid p. 70 et suivantes, J. Terrade in Revue administration n° 79 mars 1973, pp 45 -46.
- 5) op.ci p. 35, Fred Réno l'Exportation...
- 6) Article 73 de la constitution de 1958 "Le régime législatif et l'organisation administrative des départements d'outre-mer peuvent faire l'objet de mesures d'adaptation nécessitées par leur situation particulière.
- 7) Orlando Patterson, op-cit voir la critique de Edward Braithwaite Jamaïcan Slave society, a review, Race 9 1968.
- 8) Elsa Goveia, Slave Society in the british Leeward Islands at the end of me Eighteenth century, yale university Press 1965 pp. 249-250.
- 9) Fred Réno, *l'implantation du modèle de westminster ou l'invention politique dans la caraïbe anglophone*, in cahiers de l'administration outre-mer n° 4-1991 pp. 33-45.
- 10) Fred Réno, l'exportation, op. cit pp. 111-122.
- 11) Edwin Jones, Developpement administration, Jamaïcan adaptation caricom pufishers itd, 1992 p. 8 et suite.
- 12) Cite par Edwin Jones op-cit p. 14.
- 13) Selwyn Ryan, Race and nationalism in Trinidad and Tobago Toronto, University of Toronto press 1972.
- 14) Eugene Revert, la Martinique, Etude géographique et humaine Paris 1949.
- 15) Fred Réno, l'exportation ... op-cit p. 271.
- 16) Carl Stone, class, state and democracy in Jamaïca, Praeger 1986 pp. 48-71.

- 17) Patrick Emmanuel, Elections and Party systems in the commonwealth Caribbean 1944-1991, C.A.D.R.E.S. Barbados 1992.
- 18) Justice, organe de la fédération communiste martiniquaise 5 janvier 1946.
- 19) Fred Réno, *types d'Etat et contestation politique* in Cahiers de l'administration d'outre-mer n° 2 1989.
- 20) Justice 16 avril 1946.
- 21) Selwyn Ryan, *Problems and prospects for the survival of liberal democracy in the anglophone caribbean*, in Carlene J. Edie (edit). Democracy in the Caribbean, Myths and realities, Praeger 1994 pp. 233-250.
- 22) Carl Stone, class, state, op-cit p. 55.
- 23) Brian Stoddart, cricket, *social formation and cultural continuity in Barbados* journal of sport history vol 14 n° 3 1987.
- 24) Bertrand Badie, culture et politique, Economica 1986 p. 16.
- 25) Roger Bastide, Les Amériques noires, Payot.
- 26) Bertrand Levalle, *de l'esprit colon à la revendication créole* in Esprit créole et conscience nationale CNRS 1980 p. 12.
- 27) M. G. Smith, the plural society in the british west indies Berkeley University of california press 1965 pp. 5-6
- 28) Kevin Yelvington, Trinidad ethnicity Mac millan caribbean 1993 p. 15 et , voir aussi Nigel Bolland, *creolisation and creole societies : a cultural nationalist view of caribbean social history* in Alistair Henessy, Intellectuals in the twentieth-century caribbean vol I pp. 50-79.
- 29) Edward Brathwaite, the development of creole society in Jamaica 1770-1820 clarendon Press, oxford 1971 Rex Nettleford, *creolisation in caribbean arts* in cahiers de l'administration outre-mer n° 4 1991 pp. 62-76, voir du même auteur Inward stretch outward reach, Mac millan 1993.
- 30) John G Laguerre, *Race relations in Trinidad and Tobago* in S. ryan (édit) Trinidad and Tobago, the independence experience 1962-1987 Iser, University of the west indies pp. 139-162. Ralph Premdas, *ethnic conflict in Trinidad and Tobago : domination and reconciliation* in Kevin Yelvington op-cit pp. 136-160.
- 31) Edouard Glissant, le discours antillais, Paris seuil 1991 p. 134.
- 32) du même auteur, poétique de la Relation, Paris Gallimard 1990.
- 33) Voir Jean Bernabé, Patrick Chamoiseau, Raphaël Confiant, Eloge de la créolité, Gallimard 1989, Richard Burton, "Ki moun nou yé" in R; Burton et F. Réno (édit). Les

Antilles-Guyane au rendez-vous de l'Europe, *Economica* 1994 pp. 123-132, Niels Sampath, *an evaluation of the "creolistaion" of Trinidad East indian adolescent masculinity* in Kevin yelvington op-cit pp. 235-253, Patricia Mohammed, *the "creolization of indian woman in Trinidad* in Selwyn Ryan, *the independence...* op-cit pp. 381-398.

34) John Laguerre op-cit p. 194.

35) Carl Stone, *class...* op-cit p. 52

36) Hilary Beckles, A history of Barbados cambridge university press 1990 pp. 170-202.

37) Neville Duncan, *Barbados democracy at the cross roads* in Carlene Edie, Democracy in the caribbean op-cit pp. 75-92.